

Le fil de l'info Peymeinade

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - MARS 2021 - N°2

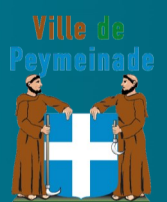
Économie : la Ville soutient ses commerçants

GROS PLAN : la ZAC Lebon

Covid-19 : nouvelles réglementations dans les écoles



www.peymeinade.fr





L'ÉDITO DU MAIRE	3
RETOUR EN IMAGES	4
AMÉNAGEMENT & URBANISME	6
TRAVAUX ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	7
VIVRE MA VILLE	8
ÉVÉNEMENTS	10
CULTURE	12
GROS PLAN : LA ZAC LEBON	13
VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE	16
COMMERCES	18
TOUT POUR LA JEUNESSE	20
VIE SOCIALE ET SOLIDARITÉ	22
EXPRESSION DE LA LISTE MINORITAIRE	24
ÉTAT CIVIL	25
VIE DES PEYMEINADOIS	26



Retrouvez sur le groupe Facebook des élus de la majorité **Peymeinade l'info naturellement** des informations concernant la ville de Peymeinade sur des sujets divers et variés, dans une démarche de proximité, abordés sur le ton bienveillant d'Odile Desplanques, conseillère municipale déléguée.

Le site Peymeinade.fr, les pages Facebook, Instagram et Twitter au nom de **Ville de Peymeinade**, vous apporteront des informations pratiques à chaque instant.

Peymeinade est aussi sur **Panneau Pocket** ! Retrouvez-nous sur l'application mobile pour recevoir en direct sur votre smartphone toutes les informations de la Ville, sans avoir à communiquer vos informations personnelles.

Afin de vous tenir à jour sur les événements importants de la ville, nous vous proposons également de vous inscrire à la **newsletter** disponible par mail. Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de la ville tout en bas de la page d'accueil.

Les pharmacies de garde des dimanches et jours fériés sont annoncées sur la page Facebook **Ville de Peymeinade**.

Numéro **SOS Médecins** : 36 24 ou 08 25 00 50 04

La **Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG)** collecte les ordures ménagères

les lundis et vendredis et les bacs de tri sélectif les jeudis

Numéro de téléphone : 04 89 35 90 96

La **Mairie de Peymeinade** effectue un ramassage des encombrants à domicile

les mardis sur rendez-vous au 04 93 66 20 64

3 objets maximum

Directeur de publication : Philippe Sainte-Rose Fanchine

Rédaction du magazine : le Maire, les élus, le service communication et les services municipaux

Photos : service communication, cabinet d'architecture Wilmotte.

Mise en page du magazine : service communication

Impression : Riccobono **Distribution** : Mediastar

Ville de Peymeinade - 11 boulevard Général de Gaulle 06530 Peymeinade - Téléphone : 04 93 66 10 05

Dépôt légal : N°ISSN 1279-9270 - Tirage 5000 exemplaires

L'édito du Maire



Chères Peymeinadoises, chers Peymeinadois,

La situation sanitaire est toujours dégradée et les contraintes imposées aux personnes pèsent sur le moral. Malgré cela, les élus et les services travaillent ensemble pour continuer à faire vivre notre commune et mettre en place les changements que porte notre programme municipal. Vous le constaterez en lisant ce premier bulletin de l'année 2021.

Vous noterez que la mise en page a été modifiée pour plus de clarté, les polices des titres revues, les photos plus grandes pour une meilleure visibilité. Le nombre de pages est augmenté pour accueillir plus d'informations et mettre en perspective les réalisations actuelles, en cours et à venir.

Rapide panorama du contenu :

Les manifestations festives de fin d'année ayant été annulées à cause de la Covid, pour égayer la ville, nous avons mis l'accent sur la qualité des illuminations de Noël. Solidaire des vallées sinistrées, la commune a fait don d'anciennes illuminations à la commune de Breil-sur-Roya durement touchée par les intempéries.

Une innovation en soutien aux commerçants avec l'installation dans la salle Art et Culture de la « vitrine des commerçants » vous a donné des idées de cadeaux et incité à faire vos emplettes de fêtes de fin d'année dans les boutiques de Peymeinade.

En complément de la campagne de communication visuelle pour soutenir les commerces, nous mettons en place une plateforme numérique regroupant tous les acteurs de la vie économique, commerçants, artisans, libéraux, associations, propriétaires de locations saisonnières. Le but est de faciliter et de renforcer l'accès à l'information.

Lisez aussi le focus sur les nombreux restaurateurs Peymeinadois qui, lorsque c'était possible, ont mis en place un Click & Collect pour maintenir un service minimum aux habitants et pouvoir survivre dans cette période compliquée.

Côté logements, il a été constaté qu'un nombre significatif de logements sont inoccupés alors que la liste des demandeurs s'allonge. Nous souhaitons donc inciter les propriétaires à remettre ces logements sur le marché grâce à l'outil de conventionnement.

Côté travaux, l'aire de jeux du square Cauvin, laissée à l'abandon pendant le mandat précédent, va faire peau neuve. Elle s'intégrera dans le projet de réhabilitation globale du square Cauvin, de l'avenue du 23 août et de la place Catany. Les travaux pour la sécurisation de la voie piétonne sur l'avenue de Belletrud vont être engagés.

Côté projets structurants, sont lancées l'étude d'implantation du pôle culturel et celle de la cuisine centrale orientée alimentation durable en vue de fournir nos quatre écoles en plats bio.

Et l'Espace Lebon !?

Vous trouverez dans ces pages un gros plan sur la ZAC. Il permet de se faire une idée des profondes modifications que nous avons réussi à apporter au projet initial dans un esprit de développement durable sans être soumis à de lourdes compensations financières. Sont concernés par ces modifications, la réduction du nombre de logements, le type et la qualité de construction, les espaces verts. Sachez qu'une réunion publique de présentation du projet se tiendra dès que les conditions sanitaires le permettront.

Côté écoles, de nouvelles règles sanitaires plus strictes ont amené à réorganiser le temps du midi. Un grand merci à tous les personnels des écoles pour leurs efforts assidus !

Et la vaccination ?

Le processus de vaccination ne se passe pas comme souhaité. La pénurie de doses entraîne des retards voire des annulations de rendez-vous dans le centre de vaccination de Grasse. Je suis en contact régulier avec les pharmaciens de notre commune pour suivre l'évolution de la situation. L'arrivée de nouveaux types de vaccins associée à l'implication directe des médecins de ville devrait permettre d'accélérer le processus de vaccination de la population. Si ce n'était pas le cas, une vaccination en continu organisée dans un local communal resterait une alternative à mettre en place.

Comme vous le savez, le personnel municipal est à votre service. Il est important à mes yeux que vous connaissiez mieux les personnes. Aussi, dans chaque édition du bulletin, nous vous présenterons un agent de la commune. Cette fois-ci, c'est le nouveau chef de la police municipale qui est à l'honneur. Bienvenue à lui !

Nous restons à votre écoute. Je vous souhaite une bonne lecture et un bon début de printemps !

Naturellement vôtre,
Philippe Sainte-Rose Fanchine

R

etour en images



Illuminations de Noël

28 novembre 2020

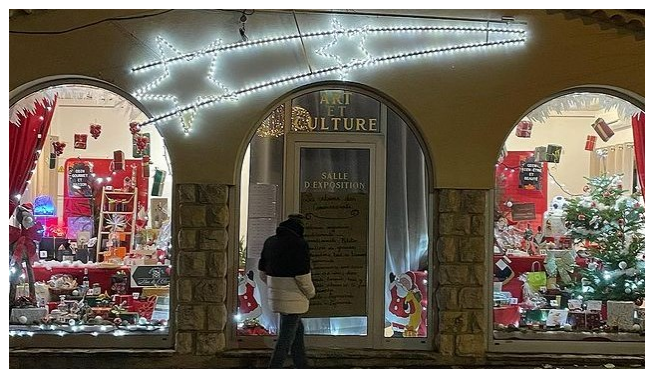
Pour les fêtes de fin d'année, Peymeinade a revêtu ses habits de lumière au mois de décembre ! Voici un aperçu des différentes illuminations.



Vitrine des commerçants

12 décembre 2020

Inciter les habitants à faire leurs achats de Noël à Peymeinade en leur proposant de nombreuses idées cadeaux à trouver dans les boutiques de la ville, tel fut le but de cette magnifique vitrine installée dans la salle Art et Culture à l'initiative de Clarisse Pierre, conseillère municipale.

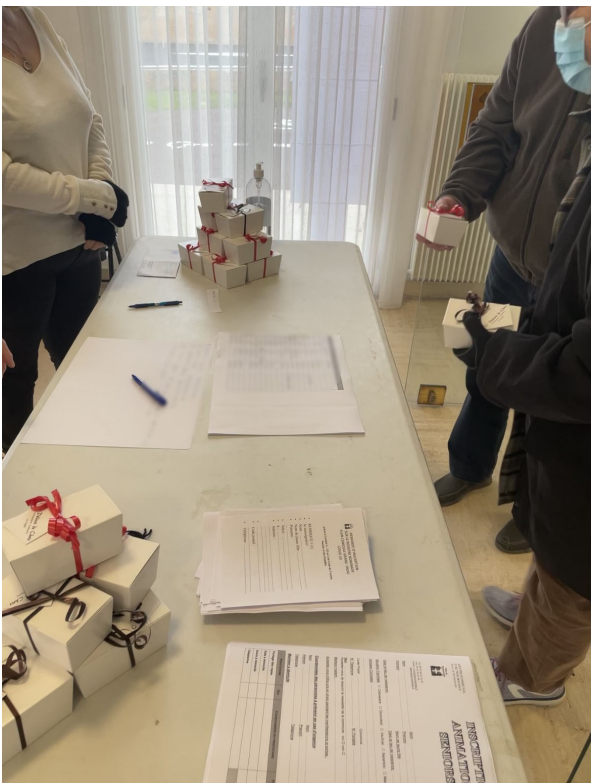


Mobilisation pour les sinistrés de la Roya

Décembre 2020

Les intempéries qui ont dévasté une partie de notre département au mois d'octobre 2020 ont mis sur pause la vie de beaucoup de familles. Par solidarité, à l'approche des fêtes de fin d'année, la Ville de Peymeinade a fait don à la commune de Breil-sur-Roya d'illuminations de Noël. C'est là que notre pingouin lumineux a voyagé pour apporter du réconfort et de la gaieté aux enfants.

Sébastien Olharan, Maire de Breil-sur-Roya, a remercié chaleureusement la Ville de Peymeinade pour ce beau geste.



Distribution de ballotins de chocolats par le CCAS 18 décembre 2020

Les agents du CCAS accompagnés d'Evelyne Hirelle, conseillère municipale déléguée à l'intergénérationnel et séniors, ont distribué aux personnes de plus de 75 ans inscrites en mairie un présent de fin d'année, afin de pallier l'annulation du repas de Noël traditionnel.



Visite du Père Noël 19 décembre 2020

Cette année encore le Père Noël est venu à Peymeinade ! Une occasion pour les petits comme pour les grands de le rencontrer et de faire de belles photos.

Une partie de l'équipe municipale est venue à sa rencontre pour lui remettre un cadeau et le remercier de sa présence.



Courrier du Père Noël 20 décembre 2020

La boîte aux lettres du Père Noël était en place au square Cauvin afin que les enfants puissent y déposer leurs lettres de Noël.

Une fois récupérées, les lutins du Père Noël se sont empressés de les lui remettre afin qu'il réponde à tous les enfants !





CONVENTIONNER SON LOGEMENT : POUR QUOI FAIRE ? POUR QUI ?

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain dite SRU impose à la commune la création de logements sociaux. Environ 200 familles peymeinadoises en sollicitent l'attribution. De nombreux propriétaires disposent d'appartements ou d'immeubles qu'ils ne peuvent remettre sur le marché sans investissement.

Aussi, compte-tenu des contraintes liées aux difficultés de circulation, à la rareté du foncier disponible et du souhait de la municipalité de privilégier un développement harmonieux de la commune, les élus ont décidé de lancer un projet de valorisation de l'habitat vacant existant avec le conventionnement.



Qu'est-ce que le conventionnement ?

C'est la conclusion d'une convention entre l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et un bailleur réalisant ou non des travaux subventionnés par l'ANAH dans son logement. En signant cette convention, le bailleur s'engage pour une durée minimum de 6 ou 9 ans à louer son logement en respectant certains plafonds de loyers, de ressources des locataires et le cas échéant, certaines conditions de choix des locataires. Le conventionnement avec l'ANAH peut porter sur un ou plusieurs logements d'un même immeuble. En contrepartie de la signature de cette convention, le bailleur peut bénéficier d'un avantage fiscal.

Avantages

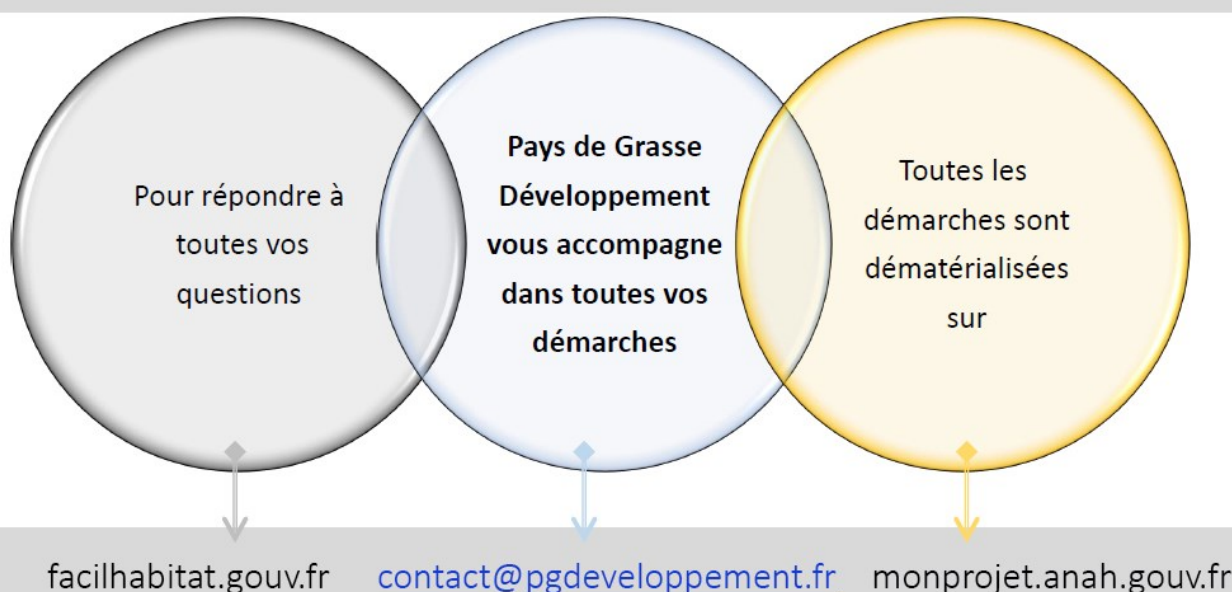
Des aides aux travaux si votre logement nécessite d'être rénové
Un abattement fiscal sur vos revenus locatifs
La possibilité de déléguer la gestion en confiant votre logement à une agence agréée

Contreparties

Pratiquer un loyer maîtrisé
Louer à des locataires aux revenus plafonnés
Louer durant 6 ans (ou 9 ans en cas de travaux)

Comment faire ?

Si vous êtes intéressés, la Société Publique Locale Pays de Grasse Développement peut vous accompagner gracieusement dans toutes vos démarches. Vous pouvez contacter Isabelle Blardone qui vous expliquera la procédure au 04 97 05 57 59 ou à l'adresse mail suivante : iblardone@pgdeveloppement.fr





T ravaux et Développement Durable

TRAVAUX EN COURS

Neuf mois après les élections, voici un point sur l'avancée des projets promis par la commune. Trois chantiers sont au budget de l'année 2021.

Square Cauvin

Le square a été mis à mal par les racines des pins et il est temps de redonner aux enfants un terrain de jeux agréable et sécurisé. Deux pins qui penchaient dangereusement au dessus du Bureau d'Information Municipal ont été coupés. Lorsqu'un arbre est coupé, la municipalité a pour volonté d'en replanter deux pour compenser cette perte. Ainsi, ils seront remplacés par quatre arbres sur la commune. L'aire de jeux sera entièrement rénovée en tenant compte des impératifs environnementaux fixés par les élus (voir les détails en page 27 de ce magazine).

Place Catany

La place Catany et l'avenue du 23 août sont les premiers maillons d'un programme de réfection pluriannuel des trottoirs sur l'avenue principale. La réfection du sol, la mise en place du mobilier urbain, le passage piéton surélevé et la mise en circuit fermée de la fontaine sont programmés pour la fin de l'année 2021 ou le début d'année 2022.



Avenue Belletrud

Concernant les demandes d'une voie piétonne sur l'avenue Belletrud, l'acquisition du petit bout de terrain au fond du parking Saint Marc est en cours. Cette acquisition permettra de réaliser un cheminement piéton sécurisé. Les plans de ce cheminement entre le parking Saint Marc et le chemin des Jacourets sont terminés, il reste à définir le déplacement de certains poteaux d'éclairage. En 2021, des travaux d'électricité, d'éclairage et d'eaux pluviales seront entrepris sur les réseaux. Le cheminement piéton sera réalisé à partir de 2022.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Collecte des ordures ménagères

Deux appareils photos, financés par la **Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG)**, sont installés sur les lieux de collecte où les incivilités sont nombreuses. Ces appareils sont déplacés régulièrement sur la commune. Une délibération permet de verbaliser les incivilités. Nous vous rappelons que la CAPG s'occupe de prélever les ordures ménagères les lundis et vendredis et de faire la collecte des bacs de tri les jeudis.

Si vous avez des encombrants, la **Mairie de Peymeinade** passe les mardis sur rendez-vous téléphonique au 04 93 66 20 64. Vous pourrez alors faire retirer jusqu'à trois objets encombrants.

Pollution lumineuse

L'éclairage public non maîtrisé a un impact sur la biodiversité et perturbe les écosystèmes. La lumière dispersée inutilement constitue un gaspillage d'énergie qui pèse sur le budget de fonctionnement. Comme annoncé sur le dernier bulletin d'informations municipales, une délibération en conseil municipal suivie d'un arrêté du Maire listant les voies concernées permet de couper l'éclairage public de 23 h à 5 h.





BUDGET : LE POINT SUR LES FUTURES ORIENTATIONS

Au moment de l'édition et de la distribution de ce magazine, les orientations budgétaires auront été débattues. Par contre, le budget n'aura pas encore été voté en Conseil Municipal. Il en sera de même pour le compte administratif 2020. C'est donc dans le prochain numéro du mois de juin que seront communiqués, de façon la plus pédagogique possible, tous les détails qui seront utiles pour forger votre opinion sur les recettes et dépenses de la collectivité. Néanmoins, voici quelques informations sur le résultat de l'exercice 2020 et sur les objectifs fixés par la nouvelle municipalité pour 2021.

Placer l'efficacité économique au service de l'intérêt général

Le résultat d'exploitation (recettes-dépenses) de 2020 laisse espérer un résultat positif d'environ 1,8 millions d'euros. Ce résultat, pas encore définitif, est dû à une bonne maîtrise budgétaire par les services et d'une rapide prise en compte des projets en cours par les élus. C'est donc le fruit d'une étroite collaboration entre la nouvelle majorité municipale et les agents. La volonté de toutes et de tous est d'offrir un niveau de service au juste prix et de répondre aux besoins des Peymeinadois. Ce bon résultat va aider à financer les investissements planifiés pour 2021.

La municipalité tient ses engagements en décidant de placer l'efficacité économique au service de l'intérêt général.

Les principales orientations budgétaires

En avant-première, voici les principales orientations budgétaires qui vont être inscrites au budget. Tout d'abord un pôle Développement Durable sera créé. Il aura en charge de réaliser une économie plus sociale et plus solidaire ainsi que d'inscrire dans le cadre d'une alimentation durable un diagnostic du territoire. Ce rapport sera le préambule à un cahier des charges pour arriver, fin 2021, à 40 % de produits bio dans les menus de la cantine scolaire et 100 % avant 2026. Pour atteindre cet objectif, mais aussi pour augmenter la capacité du nombre de repas, l'étude d'une nouvelle cuisine centrale pour la commune sera lancée cette année.

L'étude du futur pôle culturel, comprenant la réhabilitation de l'espace Daudet, est programmée dans ce budget de même que la rénovation des espaces piétons en centre-ville. Le square Cauvin sera aussi réhabilité : nouvelle aire de jeu, boîte à livres, aménagement d'un espace de lecture et de détente. Il est aussi prévu, dès que la crise sanitaire sera derrière nous, une réouverture de toutes les installations sportives et culturelles avec des plages horaires élargies pour permettre aux associations de proposer des activités tous les jours, même pendant les vacances. Enfin, la culture et les animations ne sont pas oubliées et un nouveau programme, très éclectique, vous sera communiqué très prochainement. Le budget consacré aux dépenses d'investissement pour l'entretien des équipements communaux et les moyens informatiques est d'environ 40 % du budget total d'investissement. Ces dépenses permettent entre autre, l'entretien des voiries, des réseaux, des bâtiments communaux, donc de maintenir en bon état tout le patrimoine communal.

En juin prochain, plus de détails vous seront donnés.

La Ville de Peymeinade met en place une plateforme

qui regroupe tous les commerçants, artisans, libéraux et associations de Peymeinade.

Les Peymeinadoises et Peymeinadois auront à portée de click tous les...

- ✓ Artisans
- ✓ Commerçants
- ✓ Professions libérales
- ✓ Associations
- ✓ Entreprises locales
- ✓ Lieux d'hébergement



... de la commune

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR LES PROFESSIONNELS ET LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Commerçants, artisans, professions libérales, associations, propriétaires de logements de vacances, tous seront bientôt répertoriés par activités sous forme d'un visuel étoffé des informations principales liées à l'activité.

À discrétion, ce site pourra se développer selon les attentes de chacun, allant même jusqu'à la vente en ligne et pourquoi pas le « click and collect », voire la livraison à domicile. Une réunion d'information sera très vite programmée.

Appel à idées

La Ville cherche un nom pour cette nouvelle plateforme numérique. Vous avez des idées ? Adressez vos propositions à l'adresse e-mail : vieeconomique@peymeinade.fr

OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES

Afin de prévenir les éventuels cambriolages, vous pouvez prévenir la Police Municipale de Peymeinade lors de toute absence prolongée afin que les agents veillent sur votre logement pendant votre absence. Pour s'inscrire, c'est simple, il faut vous rendre au poste de police, impasse Lebon, donner votre adresse et vos coordonnées téléphoniques aux agents qui se chargeront de votre inscription au dispositif.

ACTUALISATION DU DOSSIER DÉCHÈTERIE OBLIGATOIRE

Le Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets (SMED) prolonge la possibilité de mettre à jour votre compte déchèterie jusqu'au 31 mars 2021 directement sur le site www.smed06.fr.

VACCINATIONS

De très nombreux appels de seniors inquiets quant à l'organisation de la campagne de vaccination contre la Covid ont été reçus par les agents d'accueil de la mairie qui ont noté leurs coordonnées. Le CCAS a recontacté environ 200 personnes afin de leur expliquer la démarche à suivre.



Si vous êtes inscrit(e) et que vous n'avez absolument pas de moyen de vous y rendre, vous pouvez appeler le service du CCAS au 04 93 66 62 41 ou au 04 93 66 62 42 .

Si vous n'êtes pas encore inscrit(e), vous pouvez contacter le 04 97 05 53 69 pour laisser vos coordonnées afin qu'on puisse vous recontacter pour la date de vaccination.



INTERLUDE MUSICAL

PAR MARIKO IZUMI-CHAUVINEAU

Samedi 26 juin - de 17 h 15 à 18 h - Salle Daudet

Mariko Izumi-Chauvineau convie les parents et les élèves de l'école de musique à une récréation musicale. L'occasion pour Mariko d'exprimer toute la finesse et la sensibilité de son jeu musical.

AUDITIONS DES ÉLÈVES DE PIANO

Dimanche 27 juin - de 14 h à 17 h - Salle Daudet

Comme chaque année, les élèves de l'école vont se produire pour la plus grande joie de tous. Vos soutiens et vos encouragements seront les bienvenus.



HISTOIRES DE TRANCHES

Du lundi 1^{er} au dimanche 21 mars

Cette année la 26^e édition de la semaine de la langue française et de la francophonie fait appel à votre imagination et à votre esprit créatif. Les services Culture et Communication vous proposent un défi littéraire d'un nouveau genre : *Histoires de tranches* !

Le principe est simple : mettre en forme un texte inédit en assemblant des tranches de livres. L'exercice est amusant et le résultat insolite, astucieux, parfois poétique et toujours surprenant. Le défi vous tente ? Vous pouvez vous inspirer des livres que vous avez chez vous ou bien de ceux de la bibliothèque municipale.

Il suffit de rassembler plusieurs livres (entre 3 et 10), les empiler de façon à ce que la suite des titres forme un ensemble cohérent, une phrase, une pensée, un dialogue, faire une photo de l'ensemble de bonne qualité et l'envoyer à l'adresse mail communication@peymeinade.fr en indiquant votre nom et votre numéro de téléphone ou adresse mail.

Vous pourrez envoyer vos *histoires de tranches* du lundi 1^{er} au dimanche 21 mars.

Un jury se réunira afin de nommer des gagnants qui seront récompensés lors du vernissage de l'exposition en salle Art et Culture le samedi 3 avril.

JOURNÉE LIVRES, MOTS ET PAPIERS, PREMIÈRE ÉDITION

Samedi 29 mai - de 10 h à 17 h - Square Cauvin, avenue du Docteur Belletrud, jeux de boules et bibliothèque

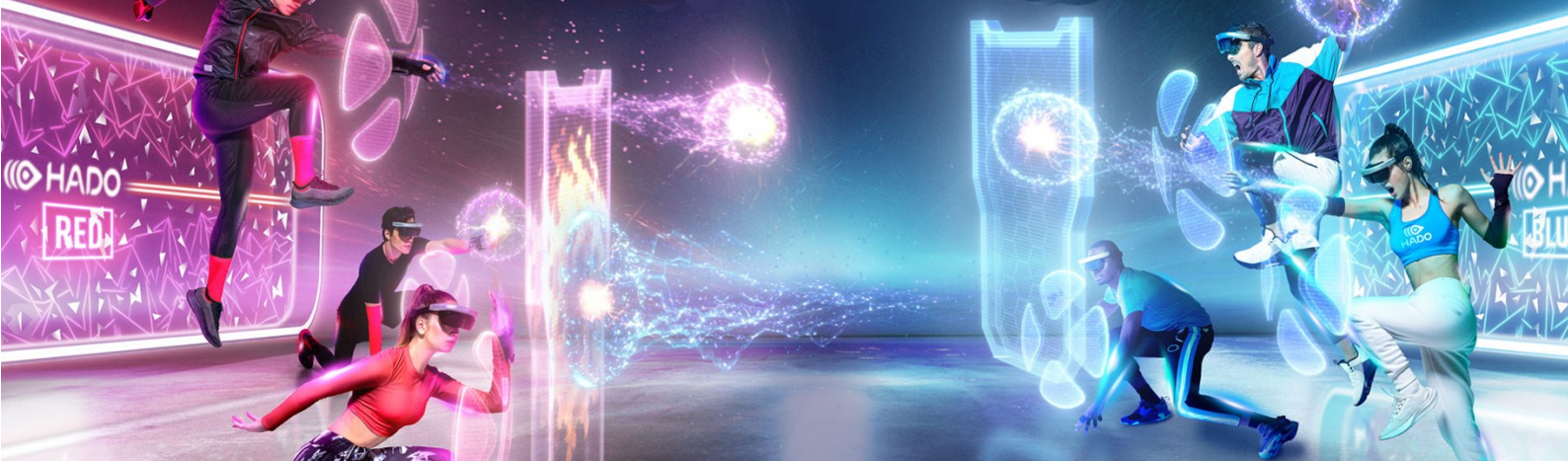
Le pôle culturel et événementiel vous propose une manifestation inédite à Peymeinade : la journée *Livres, mots et papiers*.

Au programme : de nombreux exposants, éditeurs, libraires, auteurs, illustrateurs ainsi que des ateliers gratuits pour les enfants. Un artiste viendra faire un graphe en live sur une toile de plus de 15 mètres.

Tout au long de la journée, des stands vous permettront d'acheter sur place des ouvrages et de rencontrer les auteurs pour des séances de dédicaces. Les enfants pourront se retrouver autour de contes et de lectures. Un coin restauration sera à disposition pour les petites faims.



Mot de la rédaction : Les manifestations présentées dans cette rubrique ont été préparées par l'équipe du service culture et événementiel depuis plusieurs semaines. Ces événements se dérouleront selon l'évolution de l'actualité sanitaire liée à la Covid-19.



FESTIVAL DE MANGA

Samedi 10 et dimanche 11 avril - De 10 h à 18 h - Gymnase David Douillet - Entrée libre

Durant cette nouvelle édition du festival de Manga, vous pourrez retrouver différentes activités : cours de dessin manga, passe têtes, combats de sabres laser avec tournois, concours de Cosplay, atelier de kimonos féminins traditionnels, ateliers d'origami et de calligraphie japonaise, Shôgi, sumos gonflables, structures gonflables interactives, stand de jeux vidéo, bornes d'arcades et réalité virtuelle...

La grande nouveauté de cette saison : la présence de l'animation Hado Esport, avec une partie de l'équipe de France, actuellement championne d'Europe, qui nous fait l'honneur d'être présente.

À ces activités, s'ajouteront différents stands proposant à la vente des kimonos, des goodies, des figurines et des BD sur le manga.

Vous pourrez également goûter des spécialités asiatiques et acheter des friandises tout au long du week-end comme des barbes à papa, des pommes d'amour et des gaufres.

Hado Esport, qu'est-ce que c'est ?

Sport national au Japon, ce jeu collectif combine le virtuel et le réel grâce à la réalité augmentée. Le but est de toucher les adversaires tout en évitant les tirs adverses.



FESTIVAL : À VOIR ET À MANGER

Du vendredi 11 au samedi 12 juin

- **Pièce de théâtre et repas**

Vendredi 11 juin - 18 h - Pinède Daudet - Entrée 20 €

La pièce de théâtre *La cuisine des auteurs* sera suivie d'un repas dégustation à base de produits régionaux inclus dans le tarif.

- **Pièce de théâtre**

Samedi 12 juin - 17 h 30 - Ecole Mirabeau - Entrée 12 €

La pièce de théâtre *La cuisine des auteurs* sera jouée dans un nouvel endroit.

- **Soirée gourmande et musicale**

Samedi 12 juin - 20 h - Place du Centenaire

Différents stands alimentaires seront présents. Les exposants proposeront plusieurs spécialités niçoises et régionales : tapenade, pissaladière, socca, ratatouille, bière artisanale, vins... De quoi redécouvrir notre gastronomie locale ! En parallèle, vous aurez le plaisir d'assister gratuitement à un concert de Jazz et à un concert hommage à Jean-Jacques Goldman par Alexandre Marceau.

Concert tribute 100 % Goldman par Alexandre Marceau

Guitariste de formation, il parcourt les scènes depuis plus de 20 ans. Conscient de sa similitude vocale avec Jean-Jacques Goldman, il décide de passer derrière le micro pour vous faire vivre un moment d'émotion.

À propos de la pièce de théâtre

La cuisine des Auteurs

Conçue et interprétée par Jérôme Pouly de la Comédie Française, d'après les œuvres de grands noms de la littérature.

Ripaille, personnage quelque peu rabelaisien, amoureux de bonne chère et de littérature, trouve refuge dans une caravane tout à fait à son goût. Jérôme Pouly qui n'a rien mangé depuis quelques minutes déjà, va pouvoir étouffer sa faim et celle des spectateurs, tout en se remémorant quelques souvenirs d'enfance et autres anecdotes gourmandes de Rabelais à Colette en passant par Prévert, Baudelaire, Hugo, Brillat-Savarin, Dumas et une dizaine d'autres auteurs tout aussi illustres.

L'interaction entre le comédien et le public est directe, franche, honnête. Le goût des mots s'allie au goût des mets puisque le public partage une mise en bouche préparée durant la représentation. De quoi s'ouvrir l'esprit et l'appétit !



ATELIERS ENFANTS À LA BIBLIOTHÈQUE - VACANCES SCOLAIRES DE PRINTEMPS

Ateliers Philo l'Essen-ciel zen - menés par Catherine Bouru

Dates : mardi 27, jeudi 29 et vendredi 30 avril (il est conseillé de suivre les 3 séances)

Horaires : de 10 h à 11 h sur les 3 dates

À partir de 6 ans

Nombre de participants : 8 au maximum

Ateliers bandes-dessinées - menés par Regis Pulisciano

Dates : mercredi 28 avril

Premier groupe : de 10 h à 12 h

Deuxième groupe : de 14 h à 16 h

À partir de 8 ans

Nombre de participants par groupe : 6 au maximum

Ateliers arts créatifs sur le thème des monstres - menés par Mino Fabre

Dates : mardi 4 et jeudi 6 mai

Les 6/8 ans : de 10 h à 12 h sur les deux jours

Les 9/11 ans : de 14 h à 16 h sur les deux jours

Nombre de participants par groupe : 6 au maximum

Les inscriptions seront ouvertes à partir du mardi 13 avril par téléphone au 04 93 66 04 19 sur les horaires d'ouverture de la bibliothèque.

LE COCON POÉTIQUE

Le cocon poétique est un espace visuel et sonore destiné à tous les publics, enfants ou adultes, conçu pour la découverte de la poésie. Lumineuse et translucide, la structure crée un environnement intime et douillet dans lequel le visiteur peut s'installer confortablement. Un dispositif audio spécifique favorise l'écoute de poésies lues et contenues dans une sélection de CD. Plusieurs montages sonores sont également disponibles, fruits d'un travail de collecte de paroles poétiques, voix de tous âges, de tous genres et de toutes nationalités.

L'intimité du cocon poétique se révèle propice à l'inspiration. Chacun pourra ainsi y composer, sur de petites tablettes, ses propres poèmes grâce à des centaines de mots découpés et aimantés. Occasion de découvrir ou redécouvrir les poètes d'hier et d'aujourd'hui, le cocon poétique offre également un espace idéal pour lire.



En collaboration avec la médiathèque de Nice, la bibliothèque de Peymeinade a réservé le cocon pour ses administrés.

Il sera visible du **mercredi 19 mai au mercredi 23 juin**.

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

Mardi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Mercredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h

Vendredi : 10 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h

Samedi : 8 h 30 - 13 h 30

Jauge à 5 personnes - masque obligatoire - gel hydro-alcoolique



GROS PLAN : LA ZAC LEBON

LE NOUVEAU PROJET SUR LES RAILS

Au fil des années, la commune a acquis plusieurs propriétés autour du parking Lebon. Certaines associations et la police municipale y sont encore hébergées. Dans les années 2010, le projet proposait de réaliser sur ces terrains une opération d'urbanisme destinée à dynamiser le centre-ville, actuellement organisé en village-rue, sans véritable place centrale conviviale. Gros plan sur ce projet en cours et entièrement repensé par la nouvelle municipalité.

Rappel historique

La municipalité précédente a initié le projet de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Lebon. Le dossier de création a été approuvé le 30 mars 2017. Pendant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, en parallèle, la société SAGEM a été retenue comme aménageur et un traité de concession a été signé le 30 mai 2018. Une équipe de maîtrise d'œuvre animée par le cabinet Wilmotte a été désignée. Le dossier de réalisation de la ZAC a été approuvé le 20 juin 2019. Les promoteurs ont été désignés en mars de l'année suivante et ont reçu un agrément de la commune en juin 2020.



Vue 1 - Future place publique centrale

© Cabinet d'architecture Wilmotte

Un projet à réfléchir

La nouvelle municipalité a pris ses fonctions en juillet et a estimé que ce projet ne pouvait être validé en l'état en raison de sa forte densité, de la faible part donnée aux espaces verts et de l'insuffisance de prise en compte des aspects environnementaux. Elle a donc engagé une négociation avec la SAGEM dans un cadre contraint sur le plan juridique et financier puisque d'une part, la commune est engagée par le traité de concession et d'autre part elle ne dispose pas des marges financières permettant d'augmenter la participation versée (125 000 € par an pendant 8 ans, soit 1 000 000 €).

Le nouveau projet

Cette négociation a pu aboutir et le projet fera l'objet d'une présentation à la population pour laquelle le cabinet Wilmotte est chargé de préparer les supports. Les esquisses qui sont présentées dans ce journal en donnent une idée.

Les grandes lignes :

- Les préoccupations environnementales sont prises en compte puisque le projet sera labellisé QDM (Quartier Durable Méditerranéen)
- Le nombre de logements est diminué de 20 %, soit 40 de moins
- La superficie dédiée aux espaces verts publics est multipliée par 3 (passant de 2000 m² à plus de 6000 m²)

Le précédent projet prévoyait 20 villas sur l'ancien terrain de camping. Ce dernier sera sur sa plus grande partie dédié à un parc et le nombre de villas ramené à 12.

Un parking public de même capacité que l'actuel est maintenu, en partie en sous-sol, sous une place publique entourée d'immeubles de deux et trois étages, abritant des commerces et des locaux publics en rez-de-chaussée. La partie Ouest accueillera trois petits bâtiments collectifs.

La répartition des logements est environ la suivante :

- 33 à 38 logements locatifs sociaux
- Résidence sociale pour seniors de 32 à 37 logements
- 35 à 40 logements locatifs intermédiaires
- 65 à 70 logements collectifs libres
- 12 villas

Le saviez-vous ?

Qu'est-ce que le Quartier Durable Méditerranéen (QDM) ?

La démarche Quartier Durable Méditerranéen permet aux porteurs de projets d'aménagement méditerranéen de disposer d'un référentiel intégrant les spécificités du contexte méditerranéen et alpin. La démarche d'évaluation des projets d'aménagement s'appuie sur 300 critères répartis en huit thématiques :

- Contexte et territoire du projet
- Mobilité
- Énergie
- Eau
- Matériaux et gestion des déchets
- Qualité de vie et santé
- Social et économie
- Gestion de projet

Outre ces huit thématiques, la « cohérence durable » du projet est évaluée et l'innovation est valorisée.



PHILIPPE SAINTE-ROSE FANCHINE :

« RESTAURER UN POUMON DE VERDURE EN VILLE »



Quelle est votre idée de la ZAC Lebon?

Vous le savez, ce fut un sujet central de la campagne des municipales. Cet espace de vie en plein centre-ville doit rester harmonieux, à taille humaine et répondre aux besoins réels des habitants en termes de logements, de verdissement et de convivialité.

surface végétalisée au sol, en façades et sur les toitures, ainsi restaurer un poumon de verdure en ville. Ensuite, réduire le nombre total de logements et de villas, tout en maintenant le nombre de logements dits sociaux, qui en fait sont dédiés aux actifs et dont manque cruellement la commune. Protéger les commerces existants en centre-ville en limitant l'espace pouvant attirer l'implantation de franchises. Enfin, faire en sorte que les habitants adhèrent à ce nouveau projet en proposant des espaces de convivialité judicieusement répartis sur les divers secteurs de la zone.

« C'est en augmentant l'attractivité du centre-ville (...) que nous contribuerons au développement de l'activité commerciale »

Le projet était déjà engagé avant que vous ne soyez élu. Quelle marge de manœuvre avez-vous ? Qu'est ce qui change par rapport au projet initial ?

Exact, nous héritons du projet malgré nous. Il a été conçu de façon démesurée puis ficelé dans un traité de concession d'aménagement contraignant sur le plan financier car mal négocié par la municipalité précédente.

Plutôt que de le dénoncer au prix de lourdes compensations financières, nous avons choisi de le renégocier en imposant notre propre vision et de nouvelles contraintes à l'aménageur. Là où la situation semblait bloquée dans un premier temps, des pistes de discussions se sont ouvertes au cours des mois passés pour organiser autrement le bâti, réduire le nombre de logements et la surface commerciale, augmenter significativement les surfaces végétalisées, revoir la volumétrie et les façades des bâtiments pour une meilleure intégration et une plus grande aération de l'ensemble.

« Protéger les commerces existants en centre-ville »

Quelles sont les choses qui vous tiennent à cœur dans le projet ?

Concevoir le centre-ville autrement, ramener la nature en ville. Clairement, réduire l'emprise du bâti pour augmenter la

Le label Quartier Durable Méditerranéen (QDM), pourquoi c'est important ?

Le fait de viser ce label de qualité représente une garantie tout au long de la conception et des phases de construction. Concrètement, l'orientation et la disposition des bâtiments, le choix des divers matériaux utilisés, la gestion de l'énergie, la récupération des eaux deviennent alors des préoccupations prioritaires qui contraignent les promoteurs à respecter les impératifs liés à la transition écologique.

En quoi cet espace va dynamiser la Ville ?

Avant de dynamiser, il faut d'abord attirer puis retenir. Notre objectif est de remettre en route cette mécanique vertueuse en créant un lieu de vie convivial. Imaginez une promenade allant du chemin de Saint-Marc, au sud, traversant le parc urbain implanté sur l'ancien camping, débouchant sur une place centrale végétalisée, pour ensuite rallier la place Catany par l'avenue de Boutiny commerçante et sécurisée, avant de se diriger vers l'espace requalifié du square Cauvin par l'avenue du 23 août rendue piétonne et monter tranquillement jusqu'au vieux village avant de faire une dernière étape rafraichissante au bord du Canal de La Siagne. C'est en augmentant l'attractivité du centre-ville pour les habitants, mais aussi pour ceux qui habituellement ne font que traverser notre commune, que nous contribuerons au développement de l'activité commerciale dans un deuxième temps.





LE YOGA, UNE PRATIQUE DE SANTÉ

L'association Sundari Yoga a été créée en 2013 et regroupe à ce jour une quarantaine d'adhérents. Deux enseignantes, Laurence et Cecilia, ont tout abandonné pour se consacrer presque uniquement à la pratique et à l'enseignement du Yoga.

Le yoga en quelques mots

Le **yoga** est axé sur une pratique physique visant à ramener l'unité corps / esprit, en dégageant progressivement le stress qu'il soit d'ordre psychique, physique ou émotionnel. Il a pour but de rétablir la connexion avec la source de notre énergie vitale, en libérant la voie par des exercices corporels (Asana), psychiques et respiratoires (Pranayama).

« Le yoga est donc une pratique de santé, de bien être, d'apaisement et de développement de la conscience. »

Cécilia, professeur de yoga

La pratique physique du yoga est centrée sur la respiration et son allongement, synchronisée à des mouvements statiques ou dynamiques. Cette pratique vise la tonification, l'assouplissement musculaire, tendineux et osseux. De plus, elle aide au renforcement du système nerveux, à l'amélioration des fonctions physiologiques et psychologiques telles que celles des systèmes respiratoires et immunitaires. Le yoga aide aussi à la réduction du stress. Grâce à la concentration, le mental est apaisé et stabilisé. La

pratique psychique est la concentration (Dharana), qui conduit à la méditation (Dhyana).

Le yoga est donc une pratique de santé, de bien être, d'apaisement et de développement de la conscience.

Les cours

Les cours se passent dans la bonne humeur et la sérénité. Les assouplissements, les étirements, les exercices respiratoires et la relaxation sont, pour chaque pratiquant, des instants précieux qui détendent et rechargent. On repart serein, revitalisé, le corps et l'esprit en harmonie. La pratique régulière est recommandée.

En temps normal, les cours ont lieu au gymnase David Douillet quatre fois par semaine : lundi de 17 h 30 à 18 h 30 et de 18 h 45 à 20 h, jeudi de 19 h à 20 h et samedi de 10 h 30 à 12 h.

Pendant le confinement rapprochez-vous des responsables pour connaître les modalités d'exercices.

Les enseignantes seront ravies de répondre à vos questions, n'hésitez pas à les contacter.

Laurence : lmerchet@gmail.com - 06 30 86 10 59

Cecilia : cecilia699@hotmail.com - 06 86 69 97 44

Site internet : <https://www.yoga06.fr/>

Le saviez-vous ?

Le yoga est une doctrine originaire d'Inde. Les mots « Asana », « Pranayama », « Dharana », « Dhyana » sont des mots issus du sanskrit, langue indo-européenne.

CERCLE ATHLÉTIQUE DE PEYMEINADE (CAP) SECTION FOOT : UNE SECTION FÉMININE DYNAMIQUE !

Le club CAP Section Foot a été créé par Régis Capponi en 1955. À ce jour l'entraîneur général est José Semedo. La section adulte féminine a été créée il y a 7 ans et la section jeune féminine il y a 3 ans. Le point sur ces équipes féminines.

Une équipe jeune en devenir

Pour les jeunes, les éducateurs sont Jeff Viudez et Sylvain Blanchard. En février 2020 lors du festival féminin de football, les filles de Peymeinade se sont qualifiées pour le second tour qui devait avoir lieu en mars... Elles ont également eu l'opportunité de jouer contre des filles de l'AS Saint-Etienne et d'assister à un match des professionnelles de Ligue 1 contre Bordeaux. La marraine de l'équipe est Julie Marichaud, joueuse professionnelle à Saint-Étienne en deuxième division.

Il y a deux entraînements par semaine, les mardis de 17 h 30 à 19 h et les mercredis de 18 h à 19 h 30. Les matchs ont très souvent lieu les samedis. Pour la saison à venir, les filles nées entre 2007 et 2012 peuvent s'inscrire.

« La priorité c'est que les enfants s'épanouissent et jouent. »

José Semedo, entraîneur général

Une classe aménagée de foot a été mise en place avec le collège Paul Arène pour les filles de 5^e. Pour intégrer cette section, il y a trois critères : le bulletin scolaire, le

comportement et le niveau des pratiques sportives. Les joueuses de cette section s'entraînent deux fois par semaine, les mardis et les jeudis de 15 h 30 à 17 h 15 en plus de leurs entraînements en club.

Retrouvez les sur Facebook : [CA Peymeinade Section Féminine](#) et sur Instagram : [capeymeinadesectionfeminine](#)

Des adultes motivées

L'équipe féminine adulte de Foot A7 est entraînée par Régis Ducroz. Ces trois dernières saisons, l'équipe de Peymeinade a obtenu de bons résultats en se classant deux fois à la 5^e place du championnat et une fois à la 4^e place tout en ayant, en majorité, des joueuses débutantes. Cette équipe est motivée, à l'écoute et a envie de progresser. La bonne entente règne entre les joueuses, ce qui est agréable pour l'ensemble des membres.

Pour cette équipe, le recrutement commence dès l'âge de 18 ans. Les entraînements ont lieu les lundis de 19 h à 20 h 30 et les mercredis de 18 h 30 à 20 h. Les matchs de championnat se jouent généralement les dimanches matins et l'équipe participe également en fin de saison à des tournois interclubs.

Renseignements par téléphone au 06 20 81 70 74 ou par mail egfr.capeymeinade@gmail.com

Pendant le confinement, rapprochez-vous du club pour les renseignements pratiques.





SOUTENIR LES RESTAURATEURS PEYMEINADOIS

Snacks, pizzerias, brasseries, restaurants... ils sont à ce jour quatorze établissements sur Peymeinade pour régaler nos papilles. Aujourd'hui bien limités dans leur travail, ces professionnels se sont adaptés et luttent, chacun selon ses possibilités, en réalisant une cuisine « à emporter ». L'offre est diverse et s'adapte à tous les besoins.

Votre soutien est indispensable. N'hésitez pas à téléphoner, à commander par mail, à retirer sur place ou à demander une livraison à domicile.

Si par bonheur, à l'instant où vous lisez ces quelques lignes, les portes se sont rouvertes, les tables se sont dressées, les professionnels ont repris leurs rôles et retrouvé leurs fourneaux, nous formulons le vœu sincère que les Peymeinadois auront été nombreux à faire des réservations... La convivialité d'une table de restaurant nous manque à tous. Nos restaurateurs sont impatients de vous accueillir !

Brasserie de la Jeunesse : 25 avenue de Boutiny - 04 93 66 10 27

Chez Dany : 53 avenue de Boutiny - 09 53 11 39 17

Hôtel de la Poste : 86 avenue de Boutiny - 04 93 66 01 97

La Caz'a Pizza : 20 avenue de Boutiny - 06 15 66 16 56

La Landolina : 93 route de Draguignan - 04 93 66 24 60

La Pizzaiola : Carrefour de la Liberté - 06 15 79 50 55

Le Jardin de Camille et Quentin : 32 avenue de Boutiny - 04 93 60 02 08

Le Paradisio : 70 avenue de Boutiny - 04 93 66 22 88

Lou Pitchounet : 58 route de Draguignan - 04 93 09 98 61

L'Usine : 17 avenue de Boutiny - 09 88 39 05 15

Mimi & co : 10 avenue du 23 Août - 06 51 51 33 48

Snack o'duo : 49 avenue de Boutiny - 06 25 76 44 25

Sports et Gourmandises : 5 chemin du Stade - 06 09 97 51 22

Sushi & Asie : 50 avenue de Boutiny - 04 83 05 55 15

NOUVEAUTÉ À PEYMEINADE !

Le camion à pizzas la Pizzaiola vous propose un distributeur de pizzas artisanales, cuites au feu de bois, ouvert 7 J/ 7 et 24 H/ 24. Quatre sortes de pizzas sont insérées dans le distributeur et vous pouvez choisir de les faire réchauffer à l'intérieur du système ou pas. Alors quelle que soit l'heure, venez vous régaler !

Carrefour de la liberté

La machine accepte les espèces et la carte bancaire.



NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE !

Les services d'Axel, Axel Gaurier

Les services d'Axel propose une aide aux séniors (compagnie et activités ludiques, balades, aide aux courses, assistance informatique...), ainsi que de la garde d'enfants de plus de 3 ans à domicile (conduite à l'école et aux activités, garde le soir avec de l'aide aux devoirs...).

Téléphone : 07 70 58 63 36

Mail : lesservicesdaxel@gmail.com

Artisan photographe, Philippe Nedoncelle

Philippe Nedoncelle travaille dans le domaine de la photographie (immobilier aérien (drone) et terrestre, sport, évènements, diagnostics...).

Téléphone : 07 77 67 44 38

Mail : nedoncelle.philippe@gmail.com

Eddy les bons tuyaux, Eddy Lacour

Eddy Lacour propose ses services de détection de fuite d'eau sans casse : intervention sur toutes les problématiques d'infiltrations, d'humidité, de fuites d'eau dans les maisons et les appartements, ainsi que sur les espaces extérieurs : jardins et piscines.

Téléphone : 06 43 82 72 61

Mail : contact@eddylesbonstuyaux.com

Site internet : www.eddylesbonstuyaux.com

Secrétaire indépendante, Isabelle Martin

Isabelle Martin propose ses services de secrétariat, gestion administrative, comptabilité sur site ou à distance aux particuliers, professionnels et associations.

Téléphone : 06 62 37 40 06

Mail : isabelle.domergue@neuf.fr

Garage des termes, Cyril Norroy

Le garage des termes est repris par Monsieur Norroy à la suite de Monsieur Saunier.

70 avenue Amiral de Grasse

Téléphone : 04 93 66 10 02

Mail : garagedestermes06@gmail.com

Pompes Funèbres Centifolia

Les pompes funèbres de Jennifer Djoher sont ouvertes du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. L'entreprise est joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, dans le cadre de l'assistance décès.

Les services proposés sont nombreux, assistance décès 24h/24 - 7j/7, déplacements sur toutes les communes du 06 et du 83, organisation des obsèques, cérémonie personnalisée, transport de corps, démarches et formalités administratives, vente d'articles funéraires, marbrerie, fleurs, traiteur, contrats obsèques.

14 avenue de Boutiny

Téléphone : 04 22 48 06 25 ou 07 60 12 08 01

Mail : pfcentifolia@gmail.com



ACHETER LOCAL

C'EST SOUTENIR NOS COMMERCANTS

Covid-19 : La Ville soutient ses commerçants

Durant les mois de février et mars, la Ville de Peymeinade a mis en place une nouvelle campagne de communication afin d'inciter les habitants à faire leurs courses dans les commerces locaux et les soutenir. La campagne qui se décline en deux visuels, est affichée dans les panneaux Pisoni et sur les réseaux sociaux. La Ville espère ainsi que les Peymeinadois consommeront local.



Tout pour la jeunesse

TEMPS DU MIDI DANS LES ÉCOLES : DE NOUVELLES RÈGLES À RESPECTER

Un nouveau protocole sur l'organisation de la restauration avec de nouvelles mesures d'accueil à mettre en place est apparu suite à la situation sanitaire actuelle. Ces mesures ont été mises en place et respectées par les équipes. Nous sommes allés à la rencontre de ces agents de restauration, Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM), animateurs de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) et agents d'entretien afin de rendre compte de leur quotidien actuel. Zoom sur l'école Fragonard.

Déroulé d'une journée avec le nouveau protocole

- **9 h** : les agents de restauration mettent en place le service et dressent les tables
- **10 h** : les responsables acheminent les plats confectionnés par la cuisine centrale vers les sites satellites
- **De 11 h 30 à 13 h 30** : les élèves entrent par classe dans le réfectoire. Les animateurs de la CAPG établissent des groupes d'élèves qui déjeunent toujours à la même table. Cette organisation permet de maintenir une stabilité et de limiter le brassage. Une distance de 2 mètres est respectée entre les tables. Ainsi, plusieurs services sont nécessaires pour que l'ensemble des élèves déjeune. Les tables sont nettoyées et désinfectées après chaque passage. Le service se fait à table « comme au restaurant ». Les agents de restauration et les ATSEM aidés par les animateurs de la CAPG et les agents d'entretien se mobilisent pour servir au mieux les enfants dans le respect du protocole, dans la joie et la bonne humeur. De plus, l'ensemble de l'équipe scolaire met un point d'honneur à limiter le gaspillage : le tri des déchets est en effet maintenu quand c'est possible.

L'impact des changements

Les nouvelles règles sanitaires imposent le port du masque de catégorie 1 pour tous les adultes et les enfants de plus de 6 ans. Le lavage des mains a une place importante dans la journée des enfants, car il est imposé plusieurs fois par jour.



Les savons utilisés répondent à des normes réglementaires à utiliser en collectivité et adaptées aux enfants. Le temps des récréations est organisé par groupe de classe. Les enfants s'y sont très vite adaptés. La désinfection des classes et des points de contact est effectuée plusieurs fois par jour.

Le message à retenir

Malgré les difficultés rencontrées depuis un an maintenant, les agents qui s'occupent des enfants mettent en avant la joie de vivre installée au sein de l'école. La solidarité est le mot d'ordre : entre les agents, entre le personnel et les enfants et entre les enfants eux-mêmes.

Tous les agents des sites de restauration, Mistral, Saint Exupéry, Mirabeau et Fragonard appliquent ce protocole avec une grande conscience professionnelle.

« Nous mettons tout en œuvre pour la sécurité de chaque enfant, dans le respect du protocole sanitaire. Nous travaillons avec eux comme s'ils étaient nos propres enfants. La base de notre métier est de vouloir rassurer les enfants mais aussi les parents. Tout ce que nous faisons, c'est pour les loulous et ils nous le rendent bien ! »

Sonia Ravera, responsable cantine
et Isabelle Clément, ATSEM, à l'école Fragonard.





Un grand merci aux agents de chaque école pour leur solidarité et surtout leur capacité d'adaptation !

INTERVENTION DE L'ASSOCIATION DE LA SAUVEGARDE DU CANAL À L'ÉCOLE MISTRAL

Serena Simon s'est rendue au sein de la classe de CE1/CE2 de Madame Amoroso pour une sensibilisation sur l'eau et sa biodiversité. Dans un premier temps, les élèves ont revu le cycle naturel de l'eau via une maquette géante. Puis durant les

séances qui ont suivi, les enfants ont pu comprendre et expérimenter le fonctionnement des stations d'épuration, mais également mesurer l'importance de ne pas gaspiller l'eau dans notre quotidien.

COLLECTE DE CARTOUCHES USAGÉES POUR L'ASSOCIATION LE RIRE MÉDECIN

L'école Fragonard élémentaire Mirabeau a signé un partenariat avec l'association Solidarité cartouche. Pour cela, une opération de collecte de cartouches d'impression usagées est mise en place dans l'école dans le but de sensibiliser les enfants et les parents au recyclage et à la solidarité.

L'opération est lancée en partenariat avec Le rire médecin, association qui forme et emploie des clowns hospitaliers dans les services pédiatriques. Vous pouvez vous aussi participer à la collecte en vous rendant à la mairie pour déposer des cartouches d'encre usagées.

**RENTRÉE SCOLAIRE
2021 / 2022 :
PENSEZ AUX INSCRIPTIONS !**

Les pré-inscriptions sont ouvertes jusqu'au 2 avril 2021 .
Public concerné : les enfants nés en 2018 et les nouveaux arrivants à Peymeinade dont les enfants seront scolarisés dans une école Peymeinadoise pour la rentrée 2021 / 2022.

Rendez-vous sur le site de la Ville de Peymeinade pour retrouver les démarches d'inscriptions rubrique : ma ville / démarches / écoles / inscriptions écoles.

Vous pouvez contacter le service des affaires scolaires par téléphone au 04 93 66 62 39 ou par mail à l'adresse : scolaires@peymeinade.fr



ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL PEYMEINADOIS DES JEUNES (CMPJ)

Suite aux contraintes sanitaires, les élections du Conseil Municipal Peymeinadois des Jeunes n'ont pas pu être organisées pour le moment mais les enfants continuent de travailler sur leur profession de foi et leurs projets.

Une formation pour les intervenants sur la participation des jeunes à la vie locale est prévue en avril.



LE SERVICE CIVIQUE

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Seuls comptent les savoirs-être et la motivation.

Le service civique, indemnisé 580 euros net par mois, peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24 heures par semaine. Un engagement de service civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel. Il peut être effectué dans neuf grands

domaines : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.



SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

Le service civique, c'est la possibilité de vivre de nouvelles expériences et de s'ouvrir à d'autres horizons en effectuant une mission au service de la collectivité. C'est également une opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences.

Ainsi, toute mission de service civique est accompagnée d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition du projet d'avenir. Le service civique prend en compte les besoins et les attentes du jeune et constitue une étape importante de son engagement dans la société. Le CCAS de Peymeinade a le projet d'accueillir **un jeune en service civique** pour le domaine de l'intergénérationnel. Il aura pour mission de contribuer à organiser des temps d'animation et de vie sociale : ateliers de transmission de savoir-faire (cuisine, couture, chant...), d'initiation numérique, de recueil de mémoires, de jeux de société, accompagnement de visites à domicile. Avec le soutien de son référent, il fera en sorte d'associer autant que faire se peut, le Conseil Municipal Peymeinadois des Jeunes au maintien du lien intergénérationnel.

SERVICES DÉPLACEMENTS SILLAGES

Un travail de réflexion sur les possibilités de déplacements intra et inter urbains vient d'être engagé. Il paraît judicieux de commencer par faire le point sur l'existant.

Il y a en particulier deux services proposés par la régie des transports Sillages qui peuvent être utiles aux personnes habitant des lieux excentrés et ne disposant pas de moyens de déplacement. Il s'agit de « Sillages à la Demande » et « Mobi Plus ».

Sillages à la Demande

Les circuits Sillages à la Demande fonctionnent comme les lignes régulières du réseau qu'ils complètent ou remplacent à certaines heures ou à certaines périodes (samedi, vacances scolaires). Ils sont accessibles avec les différents Pass existants (10 voyages, scolaire, jeune, sénior, social...). Seule différence, le service est activé uniquement sur réservation. Pour l'utiliser, il faut au préalable adhérer au dispositif en envoyant sa demande, accompagnée des pièces justificatives à l'adresse suivante :

Régie Sillages 109 avenue Pierre Séward 06 130 Grasse.

Pour les réservations, il faut se munir du numéro d'adhérent, de la fiche horaire du circuit et appeler le numéro vert gratuit 0 800 508 305. En cas de problème pour l'enregistrement de votre réservation, vous pouvez appeler le service au 04 92 42 33 80.

Pour commander un circuit dont l'horaire se situe :

- Le lendemain avant 9 h : appelez la veille avant 14 h 45
- Le jour même après 14 h 45 : appelez au moins 1 h 15 avant l'horaire souhaité
- Le samedi : appelez la veille avant 14 h 45
- En dehors de ces créneaux, les réservations, annulations ou modifications sont possibles 1 h 15 avant la course

Mobi Plus

Service réservé aux personnes à mobilité réduite titulaires d'une carte d'invalidité à 80 % ou plus, sur adhésion. Il fonctionne d'adresse à adresse sur l'ensemble du territoire de la CAPG pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun classiques.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez appeler le service au 04 92 42 33 80 ou en consultant leur site internet <https://sillages.paysdegrasse.fr/> ou le CCAS de Peymeinade qui pourra vous aider pour les démarches au 04 93 66 62 41 ou au 04 93 66 62 42.

Questionnaire Mobilité

Retrouvez ci-contre un questionnaire élaboré par Emmanuel Reda, conseiller municipal de la Ville de Peymeinade, concernant les déplacements vers le centre-ville. Il sera adressé aux habitants du quartier de Peygros sous forme papier ou sous forme dématérialisée, afin d'évaluer leurs besoins en la matière.

QUESTIONNAIRE MOBILITÉ POUR LE QUARTIER DE PEYGROS

Ce questionnaire papier peut être renvoyé ou déposé à la mairie
ou au Bureau d'Informations Municipales (BIM : ancien Office du Tourisme)

À QUELLE FREQUENCE ALLEZ-VOUS VERS LE CENTRE-VILLE ?

- Chaque jour 1 fois par semaine 3 fois par semaine
 Autre :

QUEL EST VOTRE MOYEN DE DÉPLACEMENT HABITUEL ?

- Voiture Bus Covoiturage
 Autre :

VOUS EST-IL ARRIVÉ D'AVOIR BESOIN D'UNE SOLUTION DE « SECOURS » ?

- Oui Non

SI OUI, LAQUELLE ?

- Bus Taxi Voisin
 Stop Autre :

CONNAISSEZ-VOUS LE SERVICE « SILLAGES À LA DEMANDE » ?

- Oui Non

SI OUI, SERIEZ-VOUS PRÊT À Y ADHÉRER ?

- Oui Non

SI NON, POUR QUELLE RAISON ?

- Coût de l'adhésion Démarche compliquée
 Autre :

UN COVOITURAGE ORGANISÉ VOUS INTÉRESSERAIT-IL ?

- Oui Non

SI UNE NAVETTE FAISAIT AU MOINS UN ALLER-RETOUR LE MATIN ET L'APRES-MIDI, L'UTILISERIEZ-VOUS ?

- Oui Non

SI OUI, À QUELLE FRÉQUENCE ?

- Tous les jours de la semaine 2 à 3 fois par semaine 1 fois par semaine

VOS QUESTIONS OU SUGGESTIONS SONT LES BIENVENUES

APPEL AUX VOLONTAIRES

Prêt(e) à consacrer un petit peu de votre temps aux personnes isolées, handicapées, âgées ?

Le CCAS cherche des volontaires pour constituer une équipe de bénévoles chargé(e)s d'appeler régulièrement des personnes inscrites sur la liste prévue à cet effet.

Des réunions régulières seront organisées en mairie pour faire le point sur ces appels.
Contacter le CCAS au 04 93 66 62 41 ou au 04 93 66 62 42.

Expression des conseillers minoritaires



TRIBUNE de L'OPPOSITION : Groupe UNION pour PEYMEINADE bon

Que se passe-t-il à Peymeinade ? RIEN sauf le PIRE

A entendre beaucoup de peymeinadois, il ne se passe rien dans la ville. C'est vrai mais il y a aussi le pire !

Le PIRE : Nos constats négatifs énoncés dans notre tribune de décembre 2020 en disaient déjà long sur les intentions mal-saines de cette nouvelle équipe. Nous concluons l'article par ces mots « *le pire est devant nous* »

- 1) Le pire, c'est d'abord vouloir museler l'opposition. Cette volonté s'était déjà manifestée en septembre par le refus d'inscrire notre déclaration préalable dans le procès-verbal du conseil municipal et en décembre par le refus de diffuser notre tribune, publiée quand même après menace.
- 2) Le pire, c'est cette volonté affirmée dans le projet de règlement intérieur pour le fonctionnement du conseil municipal qui privait l'opposition de ses droits d'expression. Nous avons dénoncé cette censure lors de la présentation du projet mais le maire n'a pas voulu entendre nos arguments juridiques et l'a fait voter par sa majorité soumise sans aucun débat. Nous avons fait un double recours, le premier gagné devant le juge des référés pour qu'il ordonne la suspension immédiate de ce texte dans lequel le maire s'arrogeait, entre autres, le droit de modifier les écrits de l'opposition ! Le texte doit être corrigé et nous verrons comment. Le second recours devant le juge du fond appréciera, lui, l'illégalité des articles litigieux de ce règlement intérieur
- 3) Le pire, c'est le refus de tout débat. Souvent les adjoints et le maire lui-même ne savent pas répondre aux questions et le maire conclut toujours par ces mots « *je ne rentrerai pas dans ce débat ; je vous laisse la responsabilité de vos propos ; il n'y a pas de débat...vous n'avez droit qu'à une question, etc* »
- 4) Le pire dans le non-respect de la loi, dans le fait qu'il n'a pas fait adopter, lors de son installation, alors que la loi l'y oblige, la Charte de l' élu (qui garantit aussi nos droits et les devoirs). Après 8 mois et 4 conseils municipaux, toujours rien.
- 5) Rien d'étonnant à ce qu'il dise dans Nice Matin ne pas apprécier la présence de l'ancien maire au conseil municipal, témoin gênant de l'incompétence de cette équipe.

Outre « **cette dictature en marche** » digne des ex-pays de l'Est dont ils sont idéologiquement les héritiers (relire notre document de campagne *Qui sont-ils vraiment*) qui s'illustre aussi dans le démontage de nos réalisations, le pire est aussi dans la gestion ou l'absence de gestion de la commune

- 6) Absence de vision et d'ambition. Ses tristes vœux à la population par vidéo, son interview dans Nice Matin pourtant en sympathie politique avec lui sont d'un vide sidéral. Il essaie de se convaincre que « *la machine est en marche* » alors qu'elle est à l'arrêt !
- 7) Arrêt des grands projets (Cœur de ville, salle de spectacles avec perte de 530 000 E)
- 8) Arrêt des projets programmés et budgétés par nous pour 2020 (aire de jeux pour enfants en centre-ville, trottoirs avenue Belletrud et av Amiral de Grasse, travaux au vieux Village, parking du clos etc). Nous avons budgété 2 millions de travaux. La crise n'a pas empêché les entreprises de travaux publics d'être opérationnelles comme on peut le voir dans les autres communes
Ce qui a été fait a été initié et commencé sous le précédent mandat (plateau ralentisseur Av Boutiny; aménagement de l'intersection Frayère/Termes)
- 9) Absence de gestion de la crise sanitaire : aucune information publique ni même des élus. Aucune volonté de monter un vaccinodrome de proximité.

Peymeinade, ville triste, ville morte

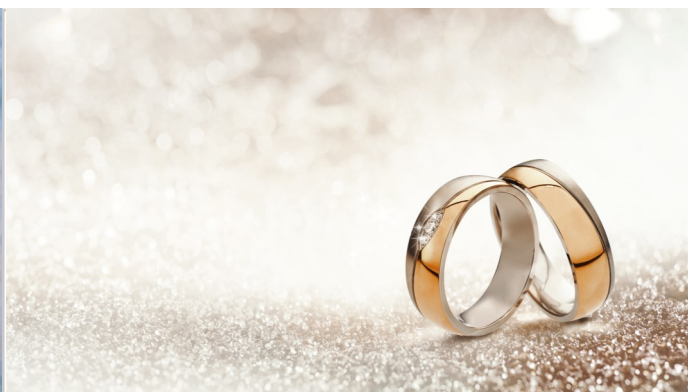
Pour nous suivre chaque semaine, consultez sur Facebook *Ville de Peymeinade, groupe de l'opposition*

Gérard Delhomez-Sophie Lecomte-Patricia Di Santo-Joseph Mattioli-Eric Vidal- Didier Moutté



Bienvenue à nos petits Peymeinadois

LION Clément né le 19/09/2020 à Grasse
 ZOUAGHUI Beyrem né le 20/09/2020 à Grasse
 PIERRET Léna née le 26/10/2020 à Cannes
 GARCIA MINARRO VALENZISI Diego né le 22/10/2020 à Grasse
 POMAR Séléanna née le 25/10/2020 à Grasse
 CATALANO Sacha né le 29/10/2020 à Grasse
 BATAILLON Lylou née le 08/11/2020 à Grasse
 KINNOO Sophie née le 11/11/2020 à Grasse
 FARRUGIA Nolann né le 21/11/2020 à Cannes
 SASSY Maïana née le 01/12/2020 à Grasse
 SANCHEZ Riley né le 23/12/2020 à Grasse
 ANDRIVOT Conor né le 25/12/2020 à Grasse
 BASC Ange né le 21/12/2020 à Grasse



Ils se sont mariés

MARTINOT Christopher et RIZKALLAH Mélissa le 11/07/2020
 BEN ZINA Salem et BENSALAH Inès le 28/11/2020



Ils nous ont quittés

RIMBERT Lucien, le 17/03/2020 à Peymeinade
 CHARTON Chantal, le 21/06/2020 à Grasse
 DRAY Bernard, le 02/08/2020 à Antibes
 FLORY Raymonde, le 07/08/2020 à Peymeinade
 THILL Marie-Claude, le 12/08/2020 à Grasse
 ROMOLI Odette, le 17/08/2020 à Grasse
 DAUJAT Colette, le 21/08/2020 à Peymeinade
 GARCIA Colette, le 21/08/2020 à Peymeinade
 LE BARS Marthe, le 08/09/2020 à Pégomas
 LAYET Yves, le 09/09/2020 à Grasse
 GUERIN Robert, le 16/09/2020 à Grasse
 MASSANES André, le 21/09/2020 à Grasse
 FIDANZA Jeannine, le 29/09/2020 à Antibes
 FONTE Gérald, le 07/10/2020 à Grasse
 ROSSELLI Jeanne, le 26/10/2020 à Grasse
 LEPLAT André, le 10/11/2020 à Grasse
 FREY Robert, le 10/12/2020 à Grasse
 PRIETO VICENTE Candida, le 24/12/2020 à Peymeinade
 PELLISSIER Marina, le 25/12/2020 à Nice
 MAILLAN Jean, le 11/01/2021 à Peymeinade
 POTIN Jean-François, le 18/01/2021 à Grasse
 CAPONI Jean, le 23/01/2021 à Peymeinade
 LANFRIT Eugénie, le 03/02/2021 à Peymeinade
 MARQUES MARCELO Domingos, le 07/02/2021 à Peymeinade



Ils se sont pacsés

BOURNON Yoan et ALAPETITE Maïté le 01/10/2020
 PERCOCO Romain et CORBUCCI Héloïse le 29/10/2020
 DEL CAMPO Loris et ALQUIER Manon le 29/10/2020
 KOLAU Patrick et FIXLER Marie-Noëlle le 10/12/2020
 FRATTINI Bryan et ANDRIVOT Alexandra le 15/12/2020



PATRICK PEREZ,

NOUVEAU CHEF DE LA POLICE MUNICIPALE

Interview

Patrick Perez a 53 ans. Avec bientôt 30 ans de police municipale à son actif, il a souhaité venir à Peymeinade pour apporter son expérience et ses compétences au service des citoyens.

Zoom sur le nouveau chef de la Police Municipale.

Où avez-vous débuté votre carrière ?

J'ai commencé à travailler à la mairie de Paris en tant qu'inspecteur de sécurité et de salubrité publique après avoir réussi le concours. J'y suis ensuite resté pendant une dizaine d'années. Travailler dans la capitale a été très enrichissant sur le plan professionnel !

Comment êtes-vous devenu chef de la police municipale ?

J'ai d'abord passé le concours de gardien de police municipale pour pouvoir intégrer la Fonction Publique Territoriale. Suite à la réussite de ce dernier, j'ai été embauché à la mairie de Cagnes-sur-Mer où j'ai exercé pendant 5 ans en brigade de jour puis je suis parti à la mairie de Mandelieu-la-Napoule pendant 11 ans en brigade de nuit et en brigade moto. J'ai ensuite obtenu le concours de chef de service et j'ai été aux commandes de la police municipale de la ville du Rouret pendant 4 ans.

Pourquoi êtes-vous venu à Peymeinade ?

Je connais Peymeinade depuis quelques années et j'ai toujours aimé cette commune notamment pour sa tranquillité et sa douceur de vivre. Quand j'ai vu qu'il y

avait une opportunité professionnelle ici, j'ai évidemment postulé ! Un de mes objectifs est d'apporter mon expérience à la ville tout en appliquant la politique locale de sécurité souhaitée par le Maire et son équipe.

« Nous mettons tout en œuvre pour assurer la sécurité des administrés au quotidien en faisant la part des choses entre la répression et la prévention. »

Quelles actions allez-vous mener ?

Lutte contre la vitesse et les nuisances sonores comme les échappements bruyants qui sont un problème aujourd'hui. Nous souhaitons renforcer la sécurité pour les piétons. Les dépôts sauvages sont encore malheureusement trop nombreux actuellement, nous allons donc mettre en place des dispositifs pour lutter contre les incivilités. Nous assurerons également une présence dissuasive sur le terrain. Nous mettons tout en œuvre pour assurer la sécurité des administrés au quotidien en faisant la part des choses entre la répression et la prévention. Nous allons aussi mettre en place de nouvelles patrouilles nocturnes de façon aléatoire cet été.

Nous aimerions à terme étoffer un peu l'équipe de la police municipale avec un nouveau recrutement. Le ratio traditionnel est de 1 policier pour 1000 habitants. En effet, nous sommes actuellement 6 et nous souhaiterions un 7^e agent de police pour nous aider à assurer la tranquillité des Peymeinadois.





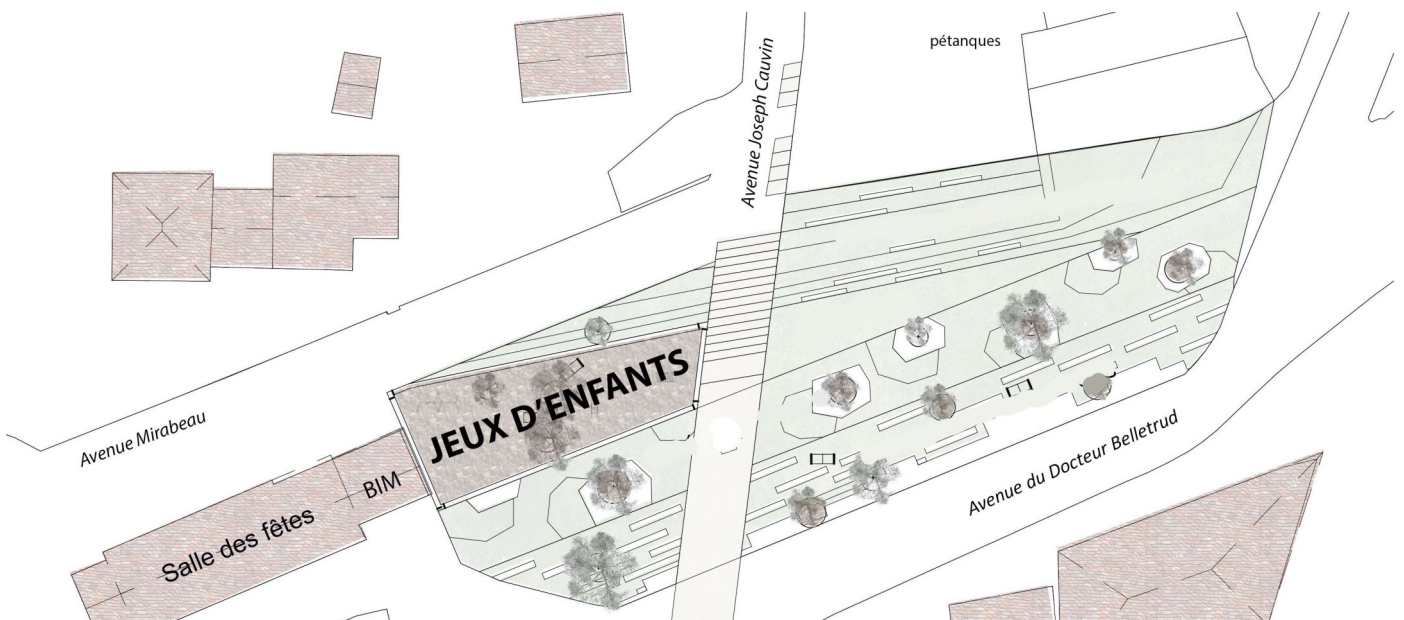
P rojet

SQUARE CAUVIN : LE FUTUR PARC DE JEUX POUR ENFANTS

Lucille Patois, étudiante en architecture à l'université de Montpellier, a effectué un stage au service urbanisme durant le mois de janvier. Voici sa vision d'un aménagement du parc Cauvin. Ce projet est une première étude.

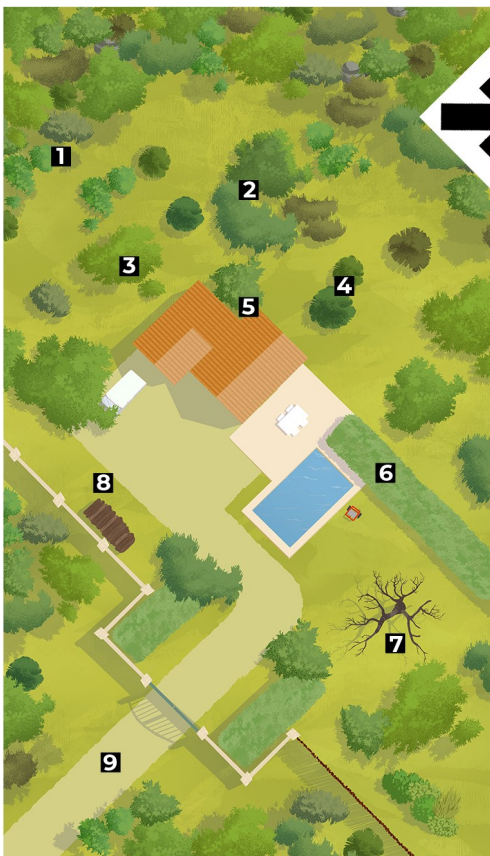
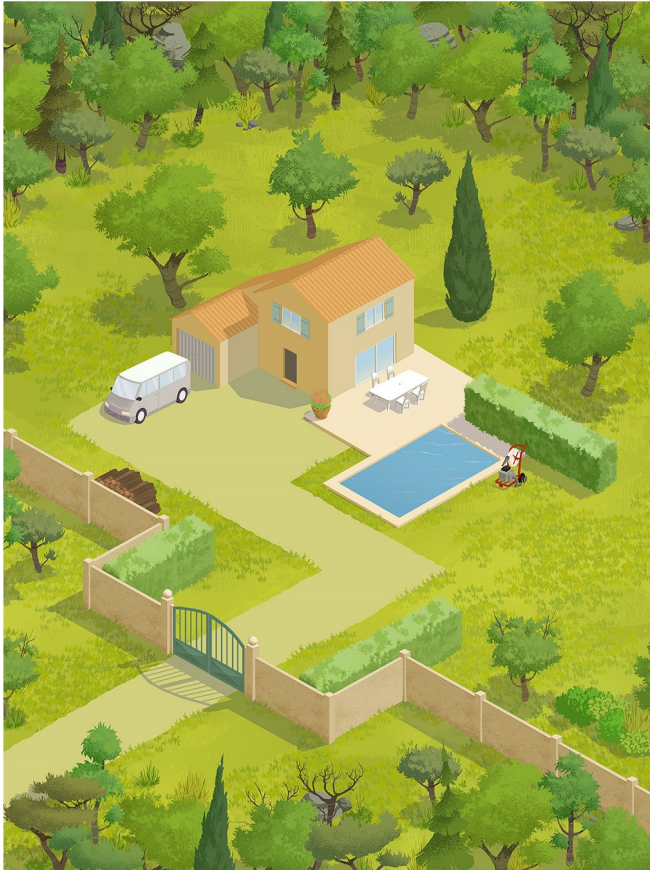
Aujourd'hui, il est urgent de donner à nos enfants un terrain de jeu sécurisé et agréable. La réorientation du parc dans le prolongement de la salle des fêtes s'appuyant sur la façade végétalisée du Bureau d'Information Municipale apportera ombre et fraîcheur l'été. Ce parc sera réalisé dans un esprit de développement durable. Le sol amortissant sera en copeaux de bois, les jeux et cabanes en bois viendront s'accorder avec le reste du parc. Il sera clôturé pour la sécurité des enfants.

Comme il a été dit précédemment, l'aménagement du parc d'enfants est une priorité que la municipalité engage. La deuxième partie, côté Est de la fontaine est une esquisse intéressante qui fera l'objet d'une concertation quand cela sera possible.



Débroussailliez pour votre sécurité

Des arrêtés préfectoraux déclinent dans chaque département, l'obligation légale de débroussaillage (OLD).



Appliquez 9 mesures essentielles!

1. Traiter la surface à débroussailler sur une distance de 50m autour des constructions de la propriété.
2. Mettre à distance les houppiers (ou branches) des arbres pour casser la continuité du combustible.
3. Elaguer les arbres conservés.
4. Couper les arbustes disposés sous les arbres
5. Couper les végétaux ou les branches trop proches des façades des constructions.
6. Diminuer l'importance des haies en volume et en linéaire.
7. Couper les arbres et arbustes morts ainsi que les branches sèches.
8. Eloigner les réserves de bois des constructions.
9. Eliminer les produits du débroussaillage (broyage ou apport en déchetterie).